

TUNISIE SICAV
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2006

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 4 Mars 2005, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la TUNISIE SICAV pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2006. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

2- Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière. Il a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugées nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligence normale.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers, un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

3- Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

4- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2006 font apparaître un total du bilan de D : 243.849.450, un actif net de D 243.212.265 et un résultat de la période de D : 2.383.953.

Ces états ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPCVM.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

5- Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers trimestriels de la TUNISIE SICAV arrêtés au 31 Décembre 2006, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

6- Sans remettre en cause l'opinion exprimée, nous faisons signaler que les placements de la société englobent à hauteur de D : 596.835 des billets de trésorerie émis par les sociétés Les Couscouseries du Sud « CDS » et « FLEXOPRINT », dont la notation s'est sensiblement dégradée avec des perspectives à long terme négatives. Cet état de fait, nous conduit à l'état actuel des choses, de porter à la connaissance des actionnaires l'existence de placements monétaires auprès des sociétés sus-indiquées.

Tunis, le 31 janvier 2007

Le Commissaire aux Comptes

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2006
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2006	31/12/2005
Portefeuille-titres	4	182 508 921	158 058 762
Obligations et valeurs assimilées		170 832 650	146 780 840
Titres des Organismes de Placement Collectif		11 676 271	11 277 922
Placements monétaires et disponibilités		60 254 325	72 446 109
Placements monétaires	7	59 764 928	72 040 345
Disponibilités		489 397	405 764
Créances d'exploitation	12	1 086 204	739 258
TOTAL ACTIF		243 849 450	231 244 129
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	517 412	499 257
Autres créditeurs divers	9	119 774	115 170
TOTAL PASSIF		637 186	614 427
ACTIF NET			
Capital	13	233 548 261	221 273 063
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		9 664 004	9 356 639
ACTIF NET		243 212 265	230 629 702
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		243 849 450	231 244 129

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	du 01/10 au 31/12/06	du 01/01 au 31/12/06	du 01/10 au 31/12/00	du 01/01 au 31/12/05
Revenus du portefeuille-titres	5	2 249 710	9 044 483	2 005 939	8 300 785
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 242 976	8 519 482	2 005 939	7 824 241
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		6 734	525 001	-	476 544
Revenus des placements monétaires	6	696 379	3 087 380	913 084	3 230 778
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 946 089	12 131 863	2 919 023	11 531 563
Charges de gestion des placements	10	(608 720)	(2 360 292)	(587 362)	(2 208 243)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 337 369	9 771 571	2 331 661	9 323 320
Autres produits		3 648	34 235	3 936	19 088
Autres charges	11	(61 419)	(242 882)	(58 413)	(221 677)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 279 598	9 562 925	2 277 184	9 120 731
Régularisation du résultat d'exploitation		(20 727)	101 079	(121 474)	235 908
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 258 871	9 664 004	2 155 710	9 356 639
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		20 727	(101 079)	121 474	(235 908)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		70 356	(373 224)	(82 390)	(961 057)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		33 999	327 321	132 999	546 971
RESULTAT DE LA PERIODE		2 383 953	9 517 021	2 327 793	8 706 645

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	du 01/10 au 31/12/06	du 01/01 au 31/12/06	du 01/10 au 31/12/05	du 01/01 au 31/12/05
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		2 383 953	9 517 021	2 327 793	8 706 645
Résultat d'exploitation		2 279 598	9 562 925	2 277 184	9 120 731
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		70 356	(373 224)	(82 390)	(961 057)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		33 999	327 321	132 999	546 971
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		(833 041)	3 065 542	(2 828 656)	10 548 040
Souscriptions					
- Capital		67 479 850	261 114 886	57 498 138	226 342 921
- Régularisation des sommes non distribuables		2 813 529	11 357 005	2 312 127	9 242 612
- Régularisation des sommes distribuables		2 571 663	5 898 801	2 240 692	5 360 943
Rachats					
- Capital		(68 260 162)	(258 266 432)	(60 100 025)	(216 422 539)
- Régularisation des sommes non distribuables		(2 845 531)	(11 240 996)	(2 417 422)	(8 850 862)
- Régularisation des sommes distribuables		(2 592 390)	(5 797 722)	(2 362 166)	(5 125 035)
VARIATION DE L'ACTIF NET		1 550 912	12 582 563	(500 863)	19 254 685
ACTIF NET					
En début de période		241 661 353	230 629 702	231 130 565	211 375 017
En fin de période		243 212 265	243 212 265	230 629 702	230 629 702
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période		2 090 747	2 057 013	2 082 179	1 961 061
En fin de période		2 083 493	2 083 493	2 057 013	2 057 013
VALEUR LIQUIDATIVE		116,733	116,733	112,119	112,119
TAUX DE RENDEMENT		0,99%	4,12%	1,00%	4,02%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2006

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, TUNISIE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2006, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.6- Obligations BATAM

Le portefeuille de la société enregistre à hauteur de D: 2.766.023 d'obligations émises par la société Héla d'Electroménager et de Confort "BATAM" qui a fait l'objet d'un règlement amiable, suite à une mise sous administration judiciaire en octobre 2002.

Les événements qui se sont succédés depuis cette date, dont notamment les reports successifs d'échéances, conduisent à constater une incertitude quant au recouvrement de ces créances.

Pour se prémunir contre les risques associés à cette situation, une dépréciation totale a été constatée, et en grande partie concomitamment avec la réalisation de plus values sur la cession de BTA. Parallèlement, il a été procédé à la suspension de la constatation des intérêts courus.

Ainsi, les emplois en obligations "BATAM" apparaissent au 31 Décembre 2006 pour une valeur nulle.

NOTE 4: PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2006 à D: 182.508.921 se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/12/2006	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		167 552 765	170 832 650	70,24%
Obligations des sociétés		41 392 873	39 624 143	16,29%
A.I.L 2002 A	5 000	100 000	102 984	0,04%
AIL 2005	5 000	400 000	407 921	0,17%
AMEN BANK 2001	30 000	1 800 000	1 863 356	0,77%
AMEN LEASE 2001-1A	20 500	615 000	627 637	0,26%
AMEN LEASE 2002-1	27 000	1 188 000	1 203 232	0,49%
ATL 2000/1	10 000	200 000	204 725	0,08%
ATL 2002/1	30 000	600 000	607 591	0,25%
ATL 2002/2	5 000	200 000	208 466	0,09%
ATL 2003/1	17 400	1 044 000	1 093 444	0,45%
ATL 2004/1	14 000	840 000	858 420	0,35%
ATL 2004/2	18 500	1 480 000	1 542 671	0,63%
ATL 2006/1	25 000	2 500 000	2 571 233	1,06%
BATAM 2000	24 800	996 023	0	0,00%
BATAM 2001	8 000	800 000	0	0,00%
BATAM 2002	5 000	465 000	0	0,00%
BATAM 98 NON REMB	50 500	505 000	0	0,00%
BIAT 2002	50 000	3 000 000	3 009 468	1,24%
BTEI 2004	20 000	2 000 000	2 052 804	0,84%
BTKD -1998	6 640	132 670	133 398	0,05%
BTKD 2002	14 500	290 000	291 975	0,12%
BTKD 2006	30 000	3 000 000	3 005 753	1,24%
C.I.L 2002/2	6 400	384 000	390 754	0,16%
C.I.L 2002/3	10 000	800 000	836 296	0,34%
C.I.L 2004/2	15 000	1 200 000	1 250 814	0,51%
CDS 2001 REPORTE	5 500	110 000	110 000	0,05%

CIL 2005/1	10 000	1 000 000	1 012 121	0,42%
DJERBA AGHIR 2000 A	4 150	207 500	216 287	0,09%
EL MAZRAA 2001	10 000	600 000	633 847	0,26%
GENERAL LEAS.2002-1	15 500	930 000	956 753	0,39%
GENERAL LEAS.2003-1	12 000	960 000	984 460	0,40%
GENERAL LEAS.2003-2	6 500	650 000	683 658	0,28%
GL 2001-2	6 500	260 000	260 043	0,11%
GL 2004-1	15 000	1 200 000	1 267 502	0,52%
HOTEL HOURIA 2000 B	4 200	262 542	271 518	0,11%
PALM MARINA 2001 B	2 000	80 000	82 987	0,03%
PANOBOIS 2001A	60 000	120 000	124 241	0,05%
SELIMA CLUB 2002 B	4 500	360 000	371 658	0,15%
SEPCM 2002	2 500	142 858	149 339	0,06%
SKANES BEACH 03 A BS	4 000	400 000	413 030	0,17%
SOTUVER 2002	6 000	600 000	629 204	0,26%
TL 2001-1	21 814	436 280	443 285	0,18%
TL 2002-2	1 700	68 000	70 713	0,03%
TL 2003-1	5 500	330 000	347 984	0,14%
TL 2004-1	17 600	1 056 000	1 098 134	0,45%
TL 2004-2	21 000	1 680 000	1 751 140	0,72%
TL 2005-2	10 000	800 000	807 978	0,33%
TL 2006-1	10 000	1 000 000	1 006 696	0,41%
TOUTA 2002	6 000	360 000	365 859	0,15%
TUNISIE FACTORING 02	7 000	140 000	145 014	0,06%
UBCI 2001	10 000	1 000 000	1 000 132	0,41%
UNIFACTOR 2005/1	10 000	800 000	813 905	0,33%
UNIFACTOR 2006	3 000	300 000	301 368	0,12%
UTL 2004	10 000	1 000 000	1 042 345	0,43%
Bons du trésor négociables en bourse		1 506 202	1 534 867	0,63%
B.T.N JUIN 97/10	500	50 000	52 033	0,02%
B.T.N OCT 97/10	1 000	100 000	101 640	0,04%
B.T.N.B 11/97	2 000	206 202	207 416	0,09%
B.T.N.B 8/97-10	1 000	100 000	102 743	0,04%
B.T.N.B 9/97	3 000	300 000	306 842	0,13%
B.T.N.B1 8/97-10	1 000	100 000	102 760	0,04%
B.T.N.B2 8/97-10	1 500	150 000	154 164	0,06%
B.T.N.B3 8/97-10	1 000	100 000	102 792	0,04%
B.T.N.B4 8/97-10	1 000	100 000	102 828	0,04%
BTN DEC 97/10/1	1 000	100 000	100 549	0,04%
BTN DEC 97/10/2	2 000	200 000	201 100	0,08%
Bons du trésor assimilables		121 174 665	126 185 167	51,88%
BTA 04-2010-6.750%	15 230	15 732 399	16 213 938	6,67%
BTA 07 2014 8.250%	864	938 812	957 843	0,39%
BTA 04 2014 7.50%	29 592	30 998 457	32 130 184	13,21%
BTA 07 2007 5.625%	235	235 029	239 965	0,10%
BTA 02-2015-7%	47 800	48 527 494	50 893 540	20,93%
BTA 03-2012-6%	19 790	19 848 207	20 682 484	8,50%
BTA 06 2008-6,75%	160	163 385	168 399	0,07%
BTA 03 2009-6,5%	3 587	3 945 882	4 103 359	1,69%
BTA 10 2013-6,10%	800	785 000	795 455	0,33%
Bons du trésor zéro coupon		3 479 025	3 488 473	1,43%
BTZC OCT 2016	550	290 675	291 461	0,12%
BTZC OCT 2016	6 050	3 188 350	3 197 012	1,31%
Titres des Organismes de Placement Collectif		11 503 926	11 676 271	4,80%
Parts des Fonds Commun de Créances BIAT CREDIMMO 1		1 000 000	1 006 734	0,41%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 1	1 000	1 000 000	1 006 734	0,41%
Titres d'OPCVM		10 503 926	10 669 537	4,39%
MILLENIUM OBLI SICAV	6 948	723 169	735 904	0,30%
GO SICAV	2 020	209 649	210 042	0,09%
FIDELITY SICAV	24 787	2 555 547	2 623 307	1,08%
SICAV AXIS TRESORERI	16 571	1 725 725	1 761 414	0,72%
SANADETT SICAV	21 688	2 302 606	2 343 996	0,96%
PLACEMENT OBLIG.SICA	8 474	884 896	887 507	0,36%
UNIVERS OBLIG. SICAV	20 087	2 102 333	2 107 367	0,87%
TOTAL		179 056 691	182 508 921	75,04%

NOTE 5 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 2.249.710 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2006, contre D : 2.005.939 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2006	Trimestre 4 2005
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	594 426	623 211
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTNB, BTA)	1 648 550	1 382 728
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs		
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	6 734	-
TOTAL	2 249 710	2 005 939

NOTE 6 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01.10 au 31.12.2006 à D : 696.379 contre D : 913.084 pour la période du 01.10 au 31.12.2005 et présente le montant des intérêts courus au titre du quatrième trimestre 2006 sur les dépôts à vue, les billets de trésorerie et les certificats de dépôt, et se détaille ainsi :

	Trimestre 4 2006	Trimestre 4 2005
Intérêts des billets de trésorerie précomptés	146 090	642 239
Intérêts des billets de trésorerie post comptés	108 356	13 289
Intérêts des certificats de dépôt	367 588	9 132
Intérêts des dépôts à vue	74 345	248 424
TOTAL	696 379	913 084

NOTE 7: PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2006 à D:59.764.928 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006
Dépôt à vue		5 462 000	5 478 826
Amen bank pasteur		5 406 000	5 422 597
Amen bank SOUSSE		5 000	5 021
Amen bank NABEUL		34 000	34 139
Amen bank SFAX		8 000	8 033
Amen bank HAMMAM SOUSSE		4 000	4 016
Amen bank SIEGE		5 000	5 021
Compte à terme		5 000 000	5 220 504
Amen bank pasteur au 08/01/2007 (au taux de 5,70%)		5 000 000	5 220 504
Certificat de dépôt	31 500 000	31 229 794	31 411 209
Amen bank au 04/01/2007 à 5% pour 10 jours	2 000 000	1 997 781	1 999 334
Amen bank au 06/01/2007 à 5% pour 10 jours	3 500 000	3 496 117	3 498 058
Amen bank au 06/01/2007 à 5% pour 10 jours	1 000 000	998 890	999 445
Amen bank au 08/01/2007 à 5% pour 10 jours	2 500 000	2 497 226	2 498 336
Amen bank au 07/01/2007 à 5% pour 10 jours	1 000 000	998 890	999 223
Amen bank au 10/01/2007 à 5% pour 20 jours	2 000 000	1 995 568	1 998 006
Amen bank au 11/01/2007 à 5% pour 20 jours	1 500 000	1 496 676	1 498 338
Amen bank au 17/01/2007 à 5,050% pour 30 jours	500 000	498 324	499 106
Arab Banking Corporation au 24/01/2007 à 4,760% pour 40 jours	2 500 000	2 489 478	2 493 950
Tunisie Leasing au 21/02/2007 à 6,22% pour 100 jours	1 500 000	1 479 619	1 489 606
Tunisie Leasing au 09/01/2007 à 6,250% pour 90 jours	2 000 000	1 975 385	1 997 812
Tunisie Leasing au 24/01/2007 à 6,25% pour 90 jours	2 000 000	1 975 385	1 993 709
Tunisie Leasing au 29/03/2007 à 6,22% pour 90 jours	1 000 000	987 750	988 159
Tunisie Factoring au 03/01/2007 à 6,075% pour 100 jours	2 000 000	1 973 448	1 999 469
Tunisie Factoring au 26/02/2007 à 6,075% pour 180 jours	3 000 000	2 929 249	2 977 989
Tunisie Factoring au 28/02/2007 à 6,075% pour 180 jours	1 500 000	1 464 625	1 488 601
Tunisie Factoring au 30/01/2007 à 6,250% pour 90 jours	2 000 000	1 975 385	1 992 068
Billets de trésorerie pré - comptés	10 200 000	9 838 564	9 988 389
AIL du 10/01/2005 à 6,5% pour 1820 jours	450 000	360 959	396 233
<i>Total émetteur AIL</i>	<i>450 000</i>	<i>360 959</i>	<i>396 233</i>
HOTEL MOLKA du 26/04/2005 à 7,2% pour 1450 jours garantie par la BTKD	300 000	246 046	268 930
HOTEL MOLKA du 26/04/2005 à 7,5% pour 1820 jours garantie par la BTKD	350 000	273 021	299 033
<i>Total émetteur HOTEL MOLKA</i>	<i>650 000</i>	<i>519 067</i>	<i>567 963</i>
CARTHAGO du 27/12/2006 à 6% pour 90 jours	1 000 000	988 177	988 834
<i>Total émetteur CARTHAGO</i>	<i>1 000 000</i>	<i>988 177</i>	<i>988 834</i>
CDS du 16/11/2006 à 8% pour 80 jours	300 000	295 808	298 250
<i>Total émetteur CDS</i>	<i>300 000</i>	<i>295 808</i>	<i>298 250</i>
STE FLEXO PRINT du 30/10/2006 à 8% pour 80 jours	300 000	295 808	298 585

<i>Total émetteur STE FLEXO PRINT</i>	300 000	295 808	298 585
STE LA SNA du 20/12/2006 à 6,2% pour 70 jours	2 000 000	1 980 941	1 984 208
STE LA SNA du 24/11/2006 à 6,2% pour 90 jours	1 500 000	1 481 684	1 489 417
<i>Total émetteur STE LA SNA</i>	3 500 000	3 462 625	3 473 625
ELECTROSTAR du 24/11/2006 à 7,15% pour 90 jours	500 000	492 976	495 941
<i>Total émetteur ELECTROSTAR</i>	500 000	492 976	495 941
TUNISIE FACTORING du 13/09/2006 à 6,08% pour 180 jours	3 000 000	2 929 249	2 972 486
<i>Total émetteur TUNISIE FACTORING</i>	3 000 000	2 929 249	2 972 486
EL MAZRAA du 24/11/2006 à 6,2% pour 90 jours	500 000	493 895	496 472
<i>Total émetteur EL MAZRAA</i>	500 000	493 895	496 472
<i>Billets de trésorerie post-comptés</i>	7 600 000	7 600 000	7 666 000
STE LA SNA du 19/12/2005 à 6,9% pour 570 jours	500 000	500 000	501 380
STE LA SNA du 19/12/2005 à 7% pour 750 jours	2 000 000	2 000 000	2 005 600
<i>Total émetteur STE LA SNA</i>	2 500 000	2 500 000	2 506 980
CEDRIA du 19/12/2005 à 7% pour 750 jours	1 100 000	1 100 000	1 103 080
CEDRIA du 19/12/2005 à 6,9% pour 570 jours	1 500 000	1 500 000	1 504 140
<i>Total émetteur CEDRIA</i>	2 600 000	2 600 000	2 607 220
STE ALMES du 19/12/2005 à 7% pour 750 jours	1 500 000	1 500 000	1 504 200
STE ALMES du 01/03/2006 à 7% pour 720 jours	1 000 000	1 000 000	1 047 600
<i>Total émetteur STE ALMES</i>	2 500 000	2 500 000	2 551 800
Total général		59 130 358	59 764 928

NOTE 8 : OPERATEURS CREDITEURS

Cette rubrique s'élève au 31.12.2006 à D: 517.412 contre D : 499.257 au 31.12.2005 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 Octobre 2006 au 31 Décembre 2006 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
Montant HT	515 864	497 764
TVA	92 856	89 598
Total TTC	608 720	587 362
Retenue à la source	91 308	88 105
Net à payer	517 412	499 257

NOTE 9 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2006 à D : 119.774 contre D : 115.170 au 31.12.2005 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
Redevance CMF	20 568	19 167
Retenues à la source sur commissions	91 308	88 105
Autres	7 898	7 898
Total	119 774	115 170

NOTE 10 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2006 à D: 608.720 contre D:587.362 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du 4ème trimestre 2006.

NOTE 11 : AUTRES CHARGES

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/10 au 31/12/2006 à D: 61.419 contre D: 58.413 pour la même période de l'exercice précédent et englobent la redevance du CMF.

NOTE 12 : CREANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste présente au 31 Décembre 2006 un solde de D : 1.086.204, contre D: 739.258 pour la même date de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée de Décembre	1 078 504	578 058
Obligations échues à encaisser	7 700	161 200
Total	1 086 204	739 258

NOTE 13 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2006 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31-12-2005</u>		
Montant		221 273 063
Nombre de titres		2 057 013
Nombre d'actionnaires		6 733
<u>Souscriptions réalisées</u>		
Montant		261 114 886
Nombre de titres émis		2 427 393
Nombre d'actionnaires nouveaux		2 870
<u>Rachats effectués</u>		
Montant		(258 266 432)
Nombre de titres rachetés		(2 400 913)
Nombre d'actionnaires sortants		(3 393)
<u>Autres mouvements</u>		
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(373 224)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		327 321
Régularisation des sommes non distribuables		(4 454)
Résultats antérieurs incorporés au capital	(A)	9 356 639
Régularisation des résultats incorporés en capital		120 462
<u>Capital au 30-09-2006</u>		
Montant		233 548 261
Nombre de titres		2 083 493
Nombre d'actionnaires		6 210

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 19 Mai 2006.

SICAV PLUS
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2006

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006

Rapport Du Commissaire Aux Comptes Sur Les Etats Financiers Trimestriels Arrêtes Au 31 Décembre 2006

- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 24 février 2006, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la Société «SICAV- PLUS» pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2006.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

- Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers, un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

- Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 Décembre 2006 font apparaître un total du bilan de D : 2.053.822, un actif net de D : 2.047.294 et un bénéfice de la période de D : 28.381.

Ces états, ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPVCM.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

- Sur la base des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers trimestriels de la Société « SICAV-PLUS » arrêtés au 31 Décembre 2006, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 24 janvier 2007

Le Commissaire aux Comptes
FINOR

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2006

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2006	31/12/2005
Portefeuille-titres	4	1 520 717	2 625 941
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		222	216
Obligations et valeurs assimilées		1 419 822	2 625 725
Tires des Organismes de Placement Collectif		100 673	-
Placements monétaires et disponibilités		529 189	667 254
Placements monétaires	6	514 382	662 237
Disponibilités		14 807	5 017
Créances d'exploitation	12	3 916	-
TOTAL ACTIF		2 053 822	3 293 195
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	4 835	7 014
Autres créditeurs divers	9	1 692	28 456
TOTAL PASSIF		6 528	35 470
ACTIF NET			
Capital	13	1 963 840	3 126 674
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		83 454	131 051
ACTIF NET		2 047 294	3 257 725
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 053 822	3 293 195

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	Période du	Période du	Période du	Période du	
	01/10 au 31/12/06	01/01 au 31/12/06	01/10 au 31/12/05	01/01 au 31/12/05	
Revenus du portefeuille-titres	5	24 463	117 630	35 659	114 305
Revenus des obligations et valeurs assimilées		23 790	115 758	35 659	114 305
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		673	1 872	-	-
Revenus des placements monétaires	7	3 951	24 840	8 156	28 890
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		28 414	142 470	43 815	143 195
Charges de gestion des placements	10	(5 689)	(26 984)	(8 252)	(27 455)
REVENU NET DES PLACEMENTS		22 725	115 486	35 563	115 740
Autres produits		-	-	97	296
Autres charges	11	(570)	(2 679)	(884)	(2 842)
RESULTAT D'EXPLOITATION		22 155	112 807	34 776	113 194
Régularisation du résultat d'exploitation		21 690	(29 353)	1 381	17 857
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		43 845	83 454	36 157	131 051
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(21 690)	29 353	(1 381)	(17 857)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		985	(3 631)	(275)	(977)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		5 241	7 643	344	1 895
RESULTAT DE LA PERIODE		28 381	116 819	34 845	114 112

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/10 au 31/12/06	01/01 au 31/12/06	01/10 au 31/12/05	01/01 au 31/12/05
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	28 381	116 819	34 845	114 112
Résultat d'exploitation	22 155	112 807	34 776	113 194
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	985	(3 631)	(275)	(977)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	5 241	7 643	344	1 895
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(624 995)	(1 327 250)	56 279	1 582 038
Souscriptions				
- Capital	339 518	2 153 472	1 919 121	4 329 030
- Régularisation des sommes non distribuables	14 699	30 950	81 867	184 157
- Régularisation des sommes distribuables	13 351	117 142	74 745	106 906
Rachats				
- Capital	(918 602)	(3 399 315)	(1 866 471)	(2 828 519)
- Régularisation des sommes non distribuables	(38 922)	(83 004)	(79 619)	(120 487)
- Régularisation des sommes distribuables	(35 039)	(146 495)	(73 364)	(89 049)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(596 614)	(1 210 431)	91 124	1 696 150
ACTIF NET				
En début de période	2 643 908	3 257 725	3 166 601	1 561 575
En fin de période	2 047 294	2 047 294	3 257 725	3 257 725
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	69 722	88 620	87 064	44 276
En fin de période	53 309	53 309	88 620	88 620
VALEUR LIQUIDATIVE	38,404	38,404	36,761	36,761
TAUX DE RENDEMENT	1,28%	4,47%	1,07%	4,23%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2006**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2006, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.7- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.8- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2006 ou à la date antérieure la plus récente.

3.9- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.10- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE- TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2006, à D: 1.520.717, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		358	222	0,01%
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés admis à la cote		358	222	0,01%
<u>Actions</u>				
PBHT	50	358	222	0,01%
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		1 371 592	1 419 822	69,35%
Obligations des sociétés		239 600	247 980	12,11%
SKANES BEACH 2003 A	1500	150 000	154 886	7,57%
TUNISIE LEASING 2002-2	1750	70 000	72 792	3,56%
TUNISIE FACTORING 2002	980	19 600	20 302	0,99%
Bons du Trésor Assimilables		1 131 992	1 171 842	57,24%
BTA 04 2014 7.50%	622	649 087	674 734	32,96%
BTA 07 2014 8.250%	474	482 905	497 108	24,28%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 673	4,92%
Parts des Fonds Communs de créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 673	4,92%
Total		1 471 950	1 520 717	74,28%

NOTE 5 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 24.463 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2006, contre D: 35.659 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2005, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2006	Trimestre 4 2005
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		

Revenus des obligations - intérêts	4 286	4 700
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - intérêts	19 504	30 959
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
Revenus des parts des Fonds Communs de Créances - intérêts	673	-
TOTAL	24 463	35 659

NOTE 6 : PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2006 à D : 514.382 contre D: 662.237 au 31.12.2005, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2006	% Actif net
Dépôt à vue		364 000	365 566	17,86%
Amen bank pasteur		364 000	365 566	17,86%
Billets de trésorerie	150 000	148 570	148 816	7,27%
STE SNA au 20/12/2006 à 6,2%	150 000	148 570	148 816	7,27%
Total général		512 570	514 382	25,12%

NOTE 7 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2006 à D : 3.951 contre D : 8.156 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2005, et présente le montant des intérêts courus au titre du quatrième trimestre 2006 sur les dépôts à vue et les billets de trésorerie , et se détaille comme suit :

	Trimestre 4 2006	Trimestre 4 2005
Intérêts des dépôts à vue	1 553	5 640
Intérêts des billets de trésorerie	2 398	2 516
TOTAL	3 951	8 156

NOTE 8 : OPERATEURS CREDITEURS

Cette rubrique s'élève au 31.12.2006 à D: 4.835 contre D: 7.014 au 31.12.2005 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2006 qui se détaille ainsi :

	<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
Montant HT	4 821	6 993
TVA	868	1 259
TOTAL	5 689	8 252
Retenue à la source	853	1 238
Net à payer	4 835	7 014

NOTE 9 : CREDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2006 à D: 1.692 contre D: 28.456 au 31.12.2005 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
Redevance CMF	173	274
Retenues à la source à payer	853	1 238
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée de décembre	-	26 278
Autres	666	666
TOTAL	1 692	28 456

NOTE 10 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2006 à D: 5.689 contre D: 8.252 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie valeurs au titre du 4ème trimestre 2006.

NOTE 11 : AUTRES CHARGES

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2006 à D: 570 contre D: 884 pour la même période de l'exercice précédent et englobe la redevance du CMF.

NOTE 12 : CREANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2006 à D : 3.916, contre un solde nul à la même date de l'exercice précédent et représente le solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée de décembre.

NOTE 13 : CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2006, se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31-12-2005</u>	
Montant	3 126 674
Nombre de titres	88 620
Nombre d'actionnaires	702
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	2 153 472
Nombre de titres émis	61 036
Nombre d'actionnaires nouveaux	512
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(3 399 315)
Nombre de titres rachetés	(96 347)
Nombre d'actionnaires sortants	(615)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(3 631)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	7 643
Régularisation des sommes non distribuables	171
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	131 051
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(52 225)
<u>Capital au 31.12.2006</u>	
Montant	1 963 840
Nombre de titres	53 309
Nombre d'actionnaires	599

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 19 Mai 2006.

SICAV ENTREPRISE
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2006

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006

Monsieur le président du conseil,

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 14 avril 2005, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV ENTREPRISE pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2006.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 31 décembre 2006, font apparaître un total actif de 28 274 981 DT, un actif net de 28 197 324 DT pour 270 553 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 104,221 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV ENTREPRISE arrêtés au 31 décembre 2006.

Mourad FRADI

Tunis, le 15 janvier 2007

SICAV ENTREPRISE**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2006 & 31 DECMEBRE 2005****(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

	Note	31/12/2006	31/12/2005
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Obligations et valeurs assimilées		18 997 500	13 463 219
Titres OPCVM		925 678	301 864
	3.1	19 923 178	13 765 083
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires	3.2	8 163 307	2 986 582
Disponibilités	3.3	188 496	35 374
		8 351 803	3 021 956
<u>Créances d'exploitations</u>			
<u>Autres actifs</u>			
TOTAL ACTIF		28 274 981	16 787 039
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	75 214	33 985
Autres créditeurs divers		2 443	1 437
TOTAL PASSIF		77 657	35 422
<u>ACTIF NET</u>			
Capital		27 076 606	16 280 110
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs			
Sommes distribuables de l'exercice		1 120 718	471 507
ACTIF NET	3.5	28 197 324	16 751 617

SICAV ENTREPRISE**ETAT DE RESULTAT**Période allant du 1^{er} octobre 2006 au 31 décembre 2006

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/10/2006 au 31/12/2006	Du 01/01/2006 au 31/12/2006	Du 01/10/2005 au 31/12/2005	Du 02/08/2005 au 31/12/2005
Revenus du portefeuille-titres		288 008	967 139	138 267	165 698
Dividendes			27 081		
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	287 800	939 525	138 267	165 698
Autres revenus		208	533		
Revenus des placements monétaires	4.2	73 739	309 546	38 563	57 404
<i>Total des revenus des placements</i>		361 747	1 276 685	176 830	223 102
Charges de gestion des placements	4.3	<75 214>	<251 736>	<33 985>	<40 628>
Revenu net des placements		286 533	1 024 949	142 845	182 474
Autres produits					
Autres charges	4.4	<7 523>	<25 601>	<3 837>	<4 712>
Résultat d'exploitation		279 010	999 348	139 008	177 762
Régularisation du résultat d'exploitation		<106 649>	121 370	218 312	293 745
Sommes distribuables de la période		172 361	1 120 718	357 320	471 507
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		106 649	<121 370>	<218 312>	<293 745>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		12 374	<52 455>	<1 287>	<2 840>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<1 332>	50 452		7 950
Frais de négociation					
Résultat net de la période		290 052	997 345	137 721	182 872

SICAV ENTREPRISE**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET****Période allant du 1^{er} octobre 2006 au 31 décembre 2006****(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

Notes	Du 01/10/2006 au 31/12/2006	Du 01/01/2006 au 31/12/2006	Du 01/10/2005 au 31/12/2005	Du 02/08/2005 au 31/12/2005
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	290 052	997 345	137 721	182 872
Résultat d'exploitation	279 010	999 348	139 008	177 762
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	12 374	<52 455>	<1 287>	<2 840>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	<1 332>	50 452		7 950
Frais de négociation				
Distributions de dividendes		<677 852>		
Transactions sur le capital	<2 942 909>	11 126 214	10 284 712	16 568 745
Souscriptions	6 017 757	39 199 317	14 232 424	21 347 728
Capital	5 813 702	37 949 462	13 916 800	20 945 200
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	<108>	20 841		
Régularisation des sommes distribuables	204 163	1 229 014	315 624	402 528
Rachats	<8 960 666>	<28 073 103>	<3 947 712>	<4 778 983>
Capital	<8 649 883>	<27 165 821>	<3 850 400>	<4 670 200>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	29	<6 004>		
Régularisation des sommes distribuables	<310 812>	<901 278>	<97 312>	<108 783>
Variation de l'actif net	<2 652 857>	11 445 707	10 422 433	16 751 617
Actif net				
En début de période	30 850 181	16 751 617	6 329 184	
En fin de période	28 197 324	28 197 324	16 751 617	16 751 617
Nombre d'actions				
En début de période	298 906	162 750	62 086	
En fin de période	270 553	270 553	162 750	162 750
Valeur liquidative	104,221	104,221	102,929	102,929

Notes aux états financiers trimestriels ARRETES AU 31 DECEMBRE 2006**1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de type obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle

encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2006 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3 Placements monétaires

Cette catégorie de titres comprend les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuée.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuée est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

2.8 Abonnement des charges

Les commissions du gestionnaire et la redevance payée au Conseil du Marché Financier sont provisionnées au jour le jour en pourcentage de l'actif net.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2006 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations de sociétés</u>				
TUNISIE LEASING 2005-1	4 000	320 000	323 191	1,15%
TUNISIE LEASING 2006-1	11 900	1 190 000	1 197 968	4,25%
CIL 2004-2	400	32 002	33 356	0,12%
CIL 2005-1	2 500	250 000	253 030	0,90%
ATL 2006-1	5 000	500 000	514 247	1,82%
FCC BIAT CREDIMMO1 P2	400	400 000	402 693	1,43%
MOURADI PALACE 05 A	3 000	300 000	308 206	1,09%
MOURADI PALACE 05 B	3 000	300 000	308 206	1,09%
EL WIFAK LEASING 2006-1	1 000	100 000	102 636	0,36%

BTKD 2006	20 000	2 000 000	2 003 836	7,11%
Total Obligations de sociétés		5 392 002	5 447 369	19,32%
Bons du trésor Assimilables				
BTA 04 2010	1 000	1 044 000	1 079 062	3,83%
BTA 03 2012	1 510	1 510 747	1 579 054	5,60%
BTA 04 2014	7 145	7 472 248	7 732 782	27,42%
BTA 02 2015	2 100	2 209 200	2 313 422	8,20%
Total Bons de trésor		12 236 195	12 704 320	45,05%
Bons du trésor Zéro Coupon				
BTZC octobre 2016	1 600	837 875	845 811	3%
Total Bons de trésor Zéro Coupon		837 875	845 811	3%
Total obligations et valeurs assimilées		18 466 072	18 997 500	67 37%
Titres des OPCVM				
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	5 874	613 746	616 254	2,19%
SICAV AXIS TRESORERIE	2 911	313 354	309 424	1,10%
Total OPCVM		927 100	925 678	3,29%
Total		19 393 172	19 923 178	70,66%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2006 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Dépôts à vue				
Dépôt à vue Amen bank Pasteur	-	2 161 000	2 169 827	7,69%
Total dépôts à vue	-	2 161 000	2 169 827	7,69%
Bons de Trésor à Court terme				
BTC 52 semaines du 09/10/2007	500 000	473 873	478 740	1,70%
Total Bons de Trésor à Court terme	500 000	473 873	478 740	1,70%
Certificats de dépôt				
TUNISIE FACTORING au 30/01/2007	500 000	493 846	496 200	1,76%
TUNISIE FACTORING au 28/02/2007	500 000	488 208	498 017	1,77%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	1 000 000	982 054	994 217	3,53%
TUNISIE LEASING au 21/02/2007	500 000	493 206	496 535	1,76%
Total émetteur TUNISIE LEASING	500 000	493 206	496 535	1,76%
AMEN BANK au 04/01/2007	500 000	499 446	499 833	1,77%
AMEN BANK au 10/01/2007	1 000 000	997 784	999 004	3,54%
Total émetteur AMEN BANK	1 500 000	1 497 230	1 498 837	5,31%
Total Certificats de dépôt	3 000 000	2 972 490	2 989 589	10,60%
Billets de trésorerie				
CARTHAGO au 30/01/2008	500 000	500 000	525 356	1,86%
Total émetteur CARTHAGO	500 000	500 000	525 356	1,86%
LA SNA au 13/09/2009	750 000	750 000	751 927	2,67%
Total émetteur LA SNA	750 000	750 000	751 927	2,67%
ALMES au 13/01/2009	750 000	750 000	751 927	2,67%
Total émetteur ALMES	750 000	750 000	751 927	2,67%
ELECTROSTAR au 22/02/2007	500 000	492 975	495 941	1,75%
Total émetteur ELECTROSTAR	500 000	492 975	495 941	1,75%
Total billets de trésorerie	2 500 000	2 492 975	2 525 151	8,95%
Total	-	8 100 338	8 163 307	28,95%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2006 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2006</u>	<u>31/12/2005</u>
AMEN BANK PASTEUR 01 101 106 222	151 614	6 062
Liquidation émissions/rachats	36 882	29 312
	188 496	35 374

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2006 correspond au montant à payer à la société TUNISIE VALEURS au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2006.

3.5 Capital en VL - Actif net :

Les mouvements sur le capital et l'actif net au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2006

En Nominal	16 275 000	
Frais de négociation		
Différence d'estimation (+/-)	<2 840	>
Plus-value réalisée	7 950	
Régularisations	471 507	
Capital en VL	16 751 617	
Nombre de titres	162 750	
Nombre d'actionnaires	49	
Souscriptions réalisées (En Nominal)		
Montant	37 949 462	
Nombre de titres	379 377	
Nombre d'actionnaires entrants	68	
Rachats effectués (En Nominal)		
Montant	27 165 821	
Nombre de titres	271 574	
Nombre d'actionnaires sortants	7	
Capital au 31 décembre 2006		
En nominal	27 058 641	
Frais de négociation	-	
Différences d'estimation (+/-)	<52 455	>
Plus ou moins-value réalisée	50 452	
Résultat antérieur incorporé au capital	20	(i)
Régularisations	1 140 666	
Capital en VL - Actif Net	28 197 324	
Nombre de titres	270 553	
Nombre d'actionnaires	110	
Valeur Liquidative	104,221	

(i) L'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2006 a décidé d'intégrer le reliquat non distribué provenant des arrondis au capital social.

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4. 1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :**

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2006 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2006</u> <u>au</u> <u>31/12/2006</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2006</u> <u>au</u> <u>31/12/2006</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2005</u> <u>au</u> <u>31/12/2005</u>	<u>Période du</u> <u>02/08/2005</u> <u>au</u> <u>31/12/2005</u>
Intérêts sur BTA	209 268	791 298	85 951	107 464
Intérêts sur obligations	70 597	140 292	52 316	58 234
Intérêts sur BTZC	7 935	7 935	-	-
	287 800	939 525	138 267	165 698

4. 2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2006 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2006</u> <u>au</u> <u>31/12/2006</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2006</u> <u>au</u> <u>31/12/2006</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2005</u> <u>au</u> <u>31/12/2005</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2005</u> <u>au</u> <u>31/12/2005</u>
Intérêts sur billet	33 466	188 815	21 366	26 135
Intérêts sur certificats	26 772	46 985	-	-
Intérêts sur dépôt à vue	8 635	68 879	17 197	31 269
Intérêts BTC	4 867	4 867	-	-
	73 740	309 546	38 563	57 404

4. 3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2006 à 75 214 DT et correspond à la rémunération du gestionnaire.

4. 4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2006 à 7 523 DT et correspond à la redevance du conseil du marché financier.

4.5 Ratios de gestion des placements :

Les ratios de gestion des placements pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006 se présentent comme suit :

- Charges de gestion des placements/actif net soit : $251\,736/28\,197\,324 = 0,89\%$
- Autres charges / actif net soit : $25\,600/28\,197\,324 = 0,091\%$
- Résultat distribuable / actif net soit : $1\,120\,719/28\,197\,324 = 3,97\%$

4.6 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à la société TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

La rémunération de l'AMEN BANK est prise en charge par TUNISIE VALEURS.